



N°	Surface (m²)	Destination	Bénéficiaire
ER n°1	40	Élargissement de la voirie	Commune
ER n°2	220	Élargissement de la voirie	Commune
ER n°3	430	Élargissement de la voirie	Commune
ER n°4	380	Élargissement de la voirie	Commune
ER n°5	240	Élargissement de la voirie	Commune
ER n°6	1070	Élargissement de l'entrée du cimetière	Commune

ZONAGE :

Zones urbaines

UA

UBa

UBb

UF

UL

UI

UIc

Zones agricoles et naturelles

A1

A2

N1

N2

LEGENDE :

Communes

Parcelles

Mares et/ou plans d'eau

PRESCRIPTIONS :

Emplacements réservés

Espaces Boisés Classés (EBC)

Site archéologique

Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique

Secteur d'OAP

Eléments bâtis identifiés au titre de l'article L151.19 du code de l'urbanisme

Secteurs concernés par l'article L211-1-1 du Code de l'Urbanisme

Mur à protéger l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme

Lisières de 50 m pour les Massifs Forestiers de plus de 100 ha

Ligne haute tension

Zone de bruit A10

Zone de bruit LGV

Département de l'Essonne

Commune de Janvry



Révision du Plan Local d'Urbanisme

5.4 Règlement graphique - plan de zonage du Mulleron

Document approuvé au Conseil Municipal du 5 novembre 2024



Echelle 1 / 2000

500

1 000 m

